

L'héritage napoléonien

➔ Document 1 :

1/ Pourquoi le code civil a-t-il été créé ?

.....
.....
.....

2/ A qui les lois du code civil s'appliquent-elles ?

.....
.....

3/ Napoléon a-t-il raison quand il juge le code civil ? justifie.

.....
.....
.....
.....

1

Le Code Civil

« Qu'est-ce qu'un Code civil ? C'est un corps de lois destinées à diriger et à fixer les relations de sociabilité, de famille et d'intérêt qu'ont entre eux des hommes qui appartiennent à la même cité...
...Les lois ne peuvent être obligatoires si elles sont inconnues, c'est pourquoi nous nous sommes occupés de les rassembler et de les publier..... Elles sont obligatoires pour tous ceux qui vivent dans notre pays ; les étrangers même, durant tout le temps qu'ils sont dans le pays, doivent obéir à la loi. Ce qui n'est pas contraire à la loi est permis. Mais ce qui est conforme à la loi n'est pas toujours honnête, car les lois s'occupent plus du bien de la société que de la perfection morale de l'homme. »

Napoléon juge le code civil

« Ma vraie gloire, ce n'est pas d'avoir gagné quarante batailles; [Waterloo](#) effacera le souvenir de tant de victoires. Ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon Code Civil.»

[Napoléon](#) à Saint Hélène

2

La légion d'honneur

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS, BONAPARTE, PREMIER CONSUL,

proclame loi de la République le décret suivant, rendu par le corps législatif le 29 floréal an X (19 mai 1802)

Création et organisation de la Légion d'honneur.

Art. 1.^{er} En exécution de l'art. 87 de la Constitution, concernant les récompenses militaires, et pour récompenser aussi les services et les vertus civiles, il sera formé une Légion d'honneur.

Art 2 : Seront membres de la légion tous les militaires qui ont reçu des armes d'honneur. Pourront y être nommés les militaires qui ont rendu des services majeurs à l'Etat dans la guerre de la liberté ; les citoyens qui, par leur savoir, leurs talents, leurs vertus, ont contribué à établir ou à défendre les principes de la République

Art 3 : Chaque individu admis dans la légion jurera, sur son honneur, de se dévouer au service de la République, de ses lois et des propriétés qu'elles ont consacrées ; de combattre, par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise tendant à rétablir le régime féodal; enfin, de concourir de tout son pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité.

➔ Document 2

1/ Qu'est ce que récompense la Légion d'Honneur ?

.....
.....

2/ Qui peut la recevoir ?

.....

3/ Quelles sont les obligations des membres de la légion d'honneur ?

.....
.....

Au nom du peuple français, Bonaparte, premier consul, proclame loi de la République le décret suivant, rendu par le Corps législatif le 11 floréal an 10

TITRE TROIS : les lycées

Art. 9 Il sera créé des lycées pour l'enseignement des lettres et des sciences..

Art. 10 On enseignera dans les lycées les langues anciennes, les lettres françaises, l'histoire , la géographie la morale, et les éléments des sciences mathématiques et physiques.

Passé douze ans, les élèves apprennent l'exercice militaire, sous la direction d'un adjudant qui commande tous les mouvements effectués dans la journée. Les élèves seront divisés en compagnies de vingt-cinq

➔ Document 3 :

1/ *Que créé Napoléon en 1802 ?*

.....

2/ *La vocation des lycées a-t-elle un but simplement d'enseignement général ?*

.....

3/ *Quel est le but d'apprendre l'exercice militaire ?*



© <http://www.cgb.fr>

1/ *Quelle est la valeur de cette pièce de monnaie*

.....

2/ *Quel personnage est représenté ?*

.....



Croix de chevalier de la légion d'honneur



Un Lycéen en uniforme napoléon

